



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Je suis fier de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement du Sud-Ouest. Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, ce rapport dresse un portrait des réalisations de 2012, celles prévues en 2013 ainsi que les priorités pour l'année 2014.

Par nos choix d'investissements, vous verrez que notre administration poursuit de manière concrète ses objectifs prioritaires pour le Sud-Ouest. La qualité de vie, le développement durable et socialement responsable, l'apaisement de la circulation, la culture, la préservation de notre patrimoine et l'animation de l'espace public sont à la base de nos réalisations.

Vous pourrez également constater que les finances de l'arrondissement sont instables et fragiles, parce que tributaires de la vitalité du secteur de la construction ainsi que des contraintes et imprévus imposés par les finances de la Ville de Montréal. Bien que cette situation dure depuis plusieurs années, nous avons réussi, en bons gestionnaires, à maintenir des finances équilibrées. Pour maintenir les services à la population à la hauteur des attentes, nous avons optimisé l'utilisation de toutes nos sources de financement. Ainsi, année après année, nous finançons notre déficit structurel à même les revenus que nous procurent les différents permis qu'un arrondissement peut octroyer.

Ceux-ci nous ont notamment permis de maintenir les services de proximité et de réaliser plusieurs projets de nature sociale, communautaire, artistique et d'animation du milieu de vie.

Pour l'année 2012, nous avons décidé d'imposer intégralement la tarification applicable au projet Turcot. En effet, par son ampleur, ce chantier tranche radicalement avec les travaux que le ministère des Transports du Québec (MTQ) mène ordinairement sur notre territoire. L'apport de l'arrondissement à ce projet représente une dépense importante, et les entreprises mandataires du MTQ n'y contribuent pas, contrairement à toute autre entreprise, ce qui représente un poids supplémentaire à assumer. Pour la seule année 2012, nous y avons consacré plus de 0,5 M\$ alors que des paiements de près de 1,5 M\$ n'ont pas encore été reçus.

Ce rapport dresse un portrait fidèle de la situation financière de l'arrondissement, de la façon dont nous gérons les deniers publics et des valeurs qui inspirent nos actions. Le tout est divisé en deux volets : le budget de fonctionnement permet d'assurer, par exemple, le déneigement, les différentes collectes, les activités culturelles et sportives et des mesures de lutte à la pauvreté; le programme triennal d'immobilisations (PTI) réunit les investissements, planifiés sur trois ans et financés au moyen d'emprunts, pour la réfection de rues et de bâtiments, l'achat de machinerie et de mobilier, et l'aménagement de parcs, par exemple.

Je termine en vous assurant qu'en tout temps nous administrons les deniers publics avec la plus grande prudence. Bonne lecture!

Le maire de l'arrondissement,

Benoît Dorais
Vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal

2012

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Résultats financiers au 31 décembre 2012

Le budget de 2012 prévoyait des dépenses globales de **52,9 M\$** et des recettes de **2,7 M\$**. Or, l'année financière s'est terminée, malgré des dépenses déficitaires, avec un **surplus de 5,0 M\$**. Cela s'explique par des recettes supérieures à celles escomptées, un hiver peu neigeux et des ajustements budgétaires de la Ville centre.

Nous avons profité de ces bons résultats de fin d'année pour nous préparer aux imprévus en consolidant les réserves dédiées à la neige, aux actions en justice et à la santé et sécurité du travail (SST). Jouant de prudence, nous avons aussi augmenté à **2,5 M\$** la réserve destinée aux futurs équilibres budgétaires. Et comme nos réserves dédiées ont atteint un niveau acceptable, nous avons alloué **1,1 M\$** à la réalisation de projets de réfection de parcs, des activités culturelles et communautaires, à l'organisation d'événements familiaux et rassembleurs et à la webdiffusion du conseil.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

Pour ses investissements, l'arrondissement disposait d'un budget de **5,4 M\$**, auquel s'ajoutaient **3,9 M\$** de subventions, de programmes municipaux et de sommes reportées, pour un total de **9,3 M\$**.

Voici nos principaux investissements :

- **2,7 M\$** investis dans les parcs – incluant les jeux d'eau du parc Leber, les terrains de tennis du parc De La Vérendrye et le jardin communautaire Des Seigneurs – et dans la lutte aux îlots de chaleur dans Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles;
- **2,0 M\$** consacrés à la réfection routière, à l'apaisement de la circulation et au verdissement;
- **2,0 M\$** alloués à la rénovation et à la mise aux normes d'immeubles, notamment des travaux au complexe récréatif Gadbois, l'aménagement du sous-sol du centre de loisirs Monseigneur-Pigeon de même qu'à la mise à niveau de sa ventilation et de sa climatisation;
- **1,0 M\$** utilisé pour acheter de nouveaux véhicules de déneigement et de propreté, plus efficaces et fiables;
- **0,2 M\$** employé pour acheter et installer du mobilier urbain, comme des poubelles, des bancs et des supports à vélos.

2013

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour 2013, le budget de fonctionnement de l'arrondissement a été établi à **54,8 M\$** et les recettes estimées à **3,9 M\$**. Notons que l'augmentation budgétaire de **1,8 M\$** par rapport à 2012 provient de l'indexation consentie par la Ville centre, dont la précédente remontait à 2006.

À ce jour, nous prévoyons terminer l'année avec un **déficit en dépenses de 1,0 M\$**, lequel devrait cependant être compensé par un **dépassement des recettes de 3,1 M\$**.

En plus des activités courantes, telles que la gestion de la voirie, des déchets, du déneigement, des événements sportifs et culturels, nous avons mis en place plusieurs projets et adopté des mesures importantes pour le Sud-Ouest :

- Mise en œuvre d'un Plan local de développement durable et d'un Plan local de gestion des matières résiduelles;
- Bonification du Plan directeur des parcs et espaces verts;
- Implantation de la collecte des résidus alimentaires dans 3000 foyers et de sites de dépôt volontaire sur tout le territoire;
- Intensification des mesures de verdissement et d'apaisement de la circulation;
- Revitalisation des artères commerciales, notamment par l'augmentation de l'animation et des activités culturelles et sociales dans les parcs et lieux publics;
- Développement marqué des activités culturelles et artistiques, entre autres, le Festival folk sur le canal, les concerts du parc Garneau, les pianos publics et les Machin-Ô-livres;
- Augmentation du soutien aux programmes de lutte à la pauvreté tels que *Quartier 21 Petite-Bourgogne* et *Festi-Faim*.

2013

suite..

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

En 2013, l'arrondissement dispose d'un budget de **4,8 M\$** pour ses immobilisations. Des subventions et des programmes divers totalisant **7,3 M\$** viennent bonifier le tout, pour des investissements prévus de **12,1 M\$**.

Soulignons que nous avons retiré 0,8 M\$ de nos réserves pour payer au comptant certains projets profitant de manière immédiate aux citoyens, notamment dans les parcs. Au total pour 2013, ces derniers bénéficieront d'investissements de 4,3 M\$:

- Éclairage et début de la mise aux normes du terrain multisports du parc De La Vérendrye;
- Début des travaux aux parcs Herb-Trawick et Ignace-Bourget, incluant le renouvellement de l'éclairage;
- Mise aux normes des parcs Jessie-Maxwell-Smith et des Meubliers;
- Réaménagement des parcs de la Ferme-Brodie et Marguerite-Bourgeois.

Nous allouons aussi un montant de **2,6 M\$** à la réfection routière et aux mesures de verdissement et d'apaisement de la circulation.

Pour les immeubles de l'arrondissement, nous investissons 2,8 M\$ dans les travaux suivants :

- Ventilation et climatisation de la maison de la culture Marie-Uguay;
- Réfection de la structure de la piscine du centre sportif Saint-Charles;
- Réfection de l'ascenseur du centre Sainte-Cunégonde.

Enfin, un montant de **1,1 M\$** est consacré à l'achat de véhicules et de mobilier urbain, comme des poubelles et des supports à vélos, et à des investissements visant l'amélioration des artères commerciales.

2014

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

L'arrondissement disposera d'un budget de **5,2 M\$** pour ses immobilisations en 2014. Des subventions et des programmes pour lesquels nous avons obtenu des autorisations de **4 M\$** ce qui permettra des investissements importants de **9,2 M\$** au total.

En plus de nos investissements de **1,7 M\$** en réfection routière, apaisement de la circulation, verdissement et ruelles vertes, nous pourrions profiter du renouvellement par la Ville centre de son programme d'aide aux arrondissements pour la réfection des rues locales, ce qui nous permettra d'en faire davantage.

Dans le cadre du Plan directeur des parcs et espaces verts que nous avons adopté, nous irons de l'avant avec 4 M\$ d'investissement pour les familles et les aînés, dont :

- Réfection, agrandissement et accessibilité universelle du jardin communautaire de la Petite-Bourgogne;
- Éclairage des sentiers du parc Ignace-Bourget;
- Mise aux normes du terrain multisports du parc De La Vérendrye;
- Création et aménagement du nouveau parc du square Saint-Patrick;
- Transformation d'espaces verts inutilisés en aires d'exercice canin.

Les immeubles ne seront pas en reste puisque **2,4 M\$** y seront consentis, notamment pour reconstruire le chalet du parc Ignace-Bourget et pour mettre aux normes le centre sportif Saint-Charles, un investissement à terme de **10,1 M\$**.



2014

suite..

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Ces dernières années, les arrondissements ont fait face à différents scénarios budgétaires : non-indexation de la dotation, réforme budgétaire partielle accordant aux arrondissements un espace fiscal de 5¢ par 100 \$ d'évaluation et, finalement, une indexation en 2013.

Bien que les arrondissements doivent, à l'évidence, être indexés pour faire face aux augmentations des coûts de la main-d'œuvre et des contrats, tel ne sera peut-être pas le cas pour 2014. En effet, il reviendra au futur conseil municipal de voter le prochain budget de la Ville de Montréal. D'ici là, nous resterons à l'affût de la moindre occasion afin d'améliorer nos finances et d'en faire bénéficier la population. Peu importe le scénario retenu par la Ville centre, nous proposerons un scénario d'équilibre budgétaire qui permettra d'optimiser l'offre de services à la population.

Durant les deux dernières années, nous sommes parvenus à stabiliser nos finances, notamment en réorganisant plusieurs fois le budget.

Heureusement, la vigueur du marché immobilier dans le Sud-Ouest nous a aussi permis de constituer des réserves acceptables, dont une importante pour l'équilibre budgétaire. Une stratégie prévoyante, car il est possible que pour atteindre l'équilibre budgétaire, nous ayons recouru aux réserves.

Ces réserves nous assurent également la marge de manœuvre nécessaire pour répondre à une demande renouvelée des citoyens, celle d'instaurer la collecte porte à porte des matières putrescibles le plus rapidement possible. Le succès de la première phase d'implantation dans Émard jumelé au succès des sites de dépôt volontaire, nous ont convaincu d'accélérer le mouvement. Dès l'an prochain, la moitié des portes de l'arrondissement devraient profiter de ce nouveau service et nous devrions aller de l'avant rapidement avec le reste.

D'ici là, et pour faire écho aux priorités que vous, les citoyens, nous avez indiquées au cours de l'exercice *Parlons budget*, nous irons de l'avant avec une deuxième collecte de déchets durant l'été pour les secteurs non desservis par la collecte à domicile des résidus de table.

En effet, la propreté ressortait comme la préoccupation majeure des répondants. Bien que l'arrondissement ait consenti des efforts importants en ce sens ces dernières années, on nous indique que la saison estivale est plus problématique.

En alliant ces deux mesures, nous pourrions nous conformer aux objectifs montréalais et à la législation québécoise relative à l'enfouissement des déchets.

L'an prochain, les citoyens seront aussi conviés au premier budget participatif (BP) du Sud-Ouest. Déjà en juin, nous avons réservé 500 000\$ pour ces investissements à être décidés par les citoyens. L'arrondissement confectionnera ainsi ses deux budgets en toute collégialité avec sa population.

En vertu de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que ceux comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclue au cours de cette période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Document lu et déposé à la séance du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest du 3 septembre 2013

